

Offre de stage : Contribution à la définition des Objectifs de Qualité Paysagère de la future Charte du Parc naturel régional de l'Avesnois (2025-2040)

Description de la mission :

Contexte:

Le Parc naturel régional de l'Avesnois entame la révision de la Charte du Parc pour définir un nouveau projet de territoire pour la période 2025-2040. Le volet « paysage » en sera un volet important.

En effet, parce qu'ils contribuent notamment à la qualité de la vie et à l'aménagement du territoire, les Parcs ont vocation non seulement à protéger les structures paysagères remarquables, mais également à contribuer à gérer (ou à définir les conditions de gestion) des paysages relevant du quotidien.

Les « objectifs de qualité paysagère » fixés dans les chartes doivent favoriser la mise en place de politiques en matière de paysage et, surtout, aider à élaborer des projets de territoire de qualité. Les objectifs de qualité paysagère fondent aujourd'hui le cœur de l'approche paysagère des chartes des Parcs naturels régionaux et les nouvelles dispositions de loi ont renforcé les exigences en matière de prise en compte du paysage dans les nouvelles chartes de Parc.

Le territoire de l'Avesnois se compose d'une mosaïque de paysages. Depuis sa création en 1998, le Parc a développé une politique ambitieuse d'amélioration de la connaissance du paysage naturel et bâti à travers la réalisation de guides techniques des paysages et de guides du patrimoine bâti. Ces guides couvrent aujourd'hui les différentes entités paysagères du territoire. Ces documents ont été utilisés dans le cadre de l'élaboration des PLUi en les intégrant dans une vision prospective du territoire notamment à travers la réalisation d'orientation d'aménagement et de programmation. L'ensemble des documents réalisés représentent une base solide pour l'élaboration du diagnostic du territoire dans le cadre de la révision de la charte et pour l'identification des grands enjeux en matière de paysage.

Mission :

1) Analyse bibliographique et entretiens :

Collecte et classification des projets de charte/nouvelles chartes de Parcs naturels régionaux sur le volet paysage : niveau d'attente (des services de l'Etat et du CNPN), type de traduction dans les chartes, études nécessaires à la réalisation du volet paysage . Le stagiaire s'appuiera notamment sur les données mises à disposition par la Fédération des Parcs sur ce thème et sur les référents de la Fédération des Parcs. Sur la base d'un questionnaire, le stagiaire pourra contacter les différents chargés de mission des Parcs en charge du paysage et des révisions de charte.

2) Bilan des données et des études existantes en matière de paysage mobilisables pour l'élaboration de l'état des lieux et du diagnostic de territoire dans le cadre de la révision de la charte du Parc naturel régional de l'Avesnois et de la constitution du volet paysager de la future charte. Le stagiaire devra prendre connaissance des différents documents et études existants en matière de paysage. Il devra en faire une synthèse pour alimenter le diagnostic de territoire élaboré en amont de la rédaction de la charte et les orientations de la nouvelle charte.

3) Prise en compte du Paysage dans la nouvelle charte du Parc naturel régional de l'Avesnois. Au regard de la synthèse des données existantes et des objectifs en matière de prise en compte du paysage dans les projets de charte, le stagiaire pourra formuler plusieurs scénarios pour la prise en compte du paysage dans la future charte du Parc naturel régional de l'Avesnois.

Encadrement :

Le/la stagiaire sera intégré(e) au Pôle "Cadre de vie et urbanisme " du Parc naturel régional de l'Avesnois. Il sera placé sous la responsabilité du responsable du pôle et devra travailler en étroite collaboration avec la chargée de mission maîtrise de l'urbanisation et la responsable de la cellule SIG en charge de l'état des lieux et du diagnostic de territoire.

Profil :

- niveau Bac +4/5 en paysage – géographie-aménagement du territoire
- capacités à travailler en équipe, qualités relationnelles et rédactionnelles
- Autonomie de travail et esprit d'initiatives
- Esprit de synthèse
- maîtrise des outils de bureautiques utiles à la mission (traitements statistiques, logiciel SIG, QGis...) préciser dans le CV le niveau d'opérationnalité

Informations complémentaires :

- Stage basé à l'antenne du Parc naturel régional de l'Avesnois au Quesnoy
- Indemnité de stage conformément à la réglementation en vigueur.
- Prise en charge des frais de réalisation du rapport de stage.
- Abonnement pour les transports en commun remboursé à hauteur de 50%
- Permis B indispensable

Délai de réponse : Dès que possible (analyse des candidatures au fur et à mesure des réceptions) Date limite de candidature le 15 mars 2021

Durée : 6 mois, stage à temps plein. (Démarrage en fonction du cursus du stagiaire -idéalement avril – septembre 2021)